



Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 00 00
communications@snb.ch

Zurich, le 31 octobre 2025

Rapport intermédiaire de la Banque nationale suisse au 30 septembre 2025

La Banque nationale suisse enregistre un bénéfice de 12,6 milliards de francs pour les trois premiers trimestres 2025.

Les positions en monnaies étrangères ont dégagé une perte de 9 milliards de francs. Le stock d'or a généré une plus-value de 22,9 milliards de francs. Les positions en francs ont enregistré une perte de 0,9 milliard de francs.

Le résultat de la Banque nationale suisse (BNS) dépend principalement de l'évolution sur les marchés de l'or, des changes et des capitaux. C'est pourquoi de fortes fluctuations sont la règle, et il n'est que difficilement possible d'en tirer des conclusions pour le résultat de l'exercice en cours.

Perte sur les positions en monnaies étrangères

Les positions en monnaies étrangères ont dégagé une perte de 9 milliards de francs. Le produit des intérêts s'est élevé à 9,4 milliards de francs, celui des dividendes, à 2,3 milliards, et les charges d'intérêts ont atteint 0,7 milliard. Les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt ont enregistré des gains de cours de 3,2 milliards de francs, et les titres de participation et instruments de participation, de 23,1 milliards. Enfin, les pertes de change se sont élevées à 46,3 milliards de francs.

Plus-value sur le stock d'or

Le stock d'or, dont le volume n'a pas changé, a généré une plus-value de 22,9 milliards de francs. Au 30 septembre 2025, le prix du kilogramme d'or s'établissait à 98 024 francs (76 011 francs au 31 décembre 2024).



Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Perte sur les positions en francs

Les positions en francs ont enregistré une perte de 0,9 milliard de francs. Ce montant correspond principalement aux intérêts appliqués aux avoirs à vue en comptes de virement (0,7 milliard de francs). Les opérations destinées à résorber des liquidités ont entraîné des charges d'intérêts de 0,2 milliard de francs. La BNS résorbe des liquidités en concluant des pensions de titres et en émettant ses propres titres de créance.

Provision pour réserves monétaires

Au 30 septembre 2025, la BNS a réalisé un bénéfice de 12,6 milliards de francs avant dotation à la provision pour réserves monétaires.

En vertu de l'art. 30, al. 1, LBN, la Banque nationale est tenue de constituer des provisions suffisantes pour maintenir les réserves monétaires au niveau requis par la politique monétaire. Le montant de la dotation effectuée pour l'exercice en cours sera fixé en fin d'année.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Compte de résultat pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2025¹

En millions de francs

	Voir chiffre	Du 01.01.2025 au 30.09.2025	Du 01.01.2024 au 30.09.2024	Variation
Résultat sur l'or		22 893,0	16 613,4	+ 6 279,6
Résultat sur les positions en monnaies étrangères	1	- 9 048,9	52 384,5	- 61 433,4
Résultat sur les positions en francs	2	- 875,3	- 6 215,1	+ 5 339,8
Autres résultats		- 12,3	12,1	- 24,4
Résultat brut		12 956,6	62 795,0	- 49 838,4
Charges afférentes aux billets de banque		- 33,0	- 26,2	- 6,8
Charges de personnel		- 158,1	- 152,6	- 5,5
Autres charges d'exploitation		- 115,1	- 115,8	+ 0,7
Amortissements sur les immobilisations corporelles		- 22,7	- 23,3	+ 0,6
Résultat intermédiaire		12 627,6	62 477,1	- 49 849,5

1 Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Compte de résultat pour le troisième trimestre 2025¹

En millions de francs

	Du 01.07.2025 au 30.09.2025	Du 01.07.2024 au 30.09.2024	Variation
Résultat sur l'or	14 327,8	4 411,5	+ 9 916,3
Résultat sur les positions en monnaies étrangères	13 625,1	3 080,6	+ 10 544,5
Résultat sur les positions en francs	74,9	- 1 729,6	+ 1 804,5
Autres résultats	7,6	9,5	- 1,9
Résultat brut	28 035,4	5 772,0	+ 22 263,4
Charges afférentes aux billets de banque	- 13,1	- 7,8	- 5,3
Charges de personnel	- 51,9	- 51,1	- 0,8
Autres charges d'exploitation	- 31,0	- 31,9	+ 0,9
Amortissements sur les immobilisations corporelles	- 8,6	- 7,3	- 1,3
Résultat intermédiaire	27 930,8	5 673,9	+ 22 256,9

¹ Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Bilan au 30 septembre 2025¹

Actif

En millions de francs

	30.09.2025	31.12.2024	Variation
Or	101 940,8	79 047,8	+ 22 893,0
Placements de devises ²	764 974,1	754 159,5	+ 10 814,6
Position de réserve au FMI	1 621,3	1 715,3	– 94,0
Moyens de paiement internationaux	10 294,6	10 944,4	– 649,8
Crédits d'aide monétaire	1 489,6	1 595,9	– 106,3
Créances en francs résultant de pensions de titres	–	–	–
Titres en francs	3 957,5	4 028,0	– 70,5
Prêts gagés	1 050,2	1 491,6	– 441,4
Immobilisations corporelles	481,1	449,9	+ 31,2
Participations	131,3	130,4	+ 0,9
Autres actifs	638,2	515,5	+ 122,7
Total	886 578,7	854 078,2	+ 32 500,5

1 Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

2 Au 30 septembre 2025, ce poste comprend les avoirs à vue résultant de pensions de titres conclues dans le cadre de la gestion des placements de devises à hauteur de 38,1 milliards de francs (23,3 milliards au 31.12.2024). Les engagements correspondants sont portés au passif du bilan sous *Engagements en monnaies étrangères*, entraînant un accroissement du bilan.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Passif

En millions de francs

	30.09.2025	31.12.2024	Variation
Billets de banque en circulation ¹	70 597,5	74 171,8	–3 574,3
Comptes de virement des banques résidentes	428 289,7	420 034,9	+ 8 254,8
Engagements envers la Confédération	23 880,8	16 472,5	+ 7 408,3
Comptes de virement de banques et d'institutions non résidentes	15 093,3	11 154,2	+ 3 939,1
Autres engagements à vue	9 209,8	2 150,6	+ 7 059,2
Engagements en francs résultant de pensions de titres	70 606,7	82 549,8	– 11 943,1
Propres titres de créance	67 739,9	70 156,9	–2 417,0
Engagements en monnaies étrangères	38 176,8	23 306,0	+ 14 870,8
Contrepartie des DTS alloués par le FMI	9 635,0	10 312,3	–677,3
Autres passifs	410,2	456,3	–46,1
Fonds propres			
Provision pour réserves monétaires ²	127 348,9	115 771,7	+ 11 577,2
Capital	25,0	25,0	–
Réserve pour distributions futures ³	12 937,6	–53 212,8	+66 150,4
Résultat de l'exercice 2024	–	80 729,1	–80 729,1
Résultat intermédiaire	12 627,6		+ 12 627,6
Total des fonds propres	152 939,1	143 313,0	+9 626,1
Total	886 578,7	854 078,2	+ 32 500,5

1 En mai 2025, la Banque nationale a versé un total de 890,6 millions de francs à fondssuisse, à la Confédération et aux cantons. Ce montant représente 90% de la contre-valeur des billets de la 6^e série – rappelée – qui n'avaient pas encore été échangés au 30 avril 2025. Les billets de banque de la 6^e série peuvent continuer à être échangés à la Banque nationale, à leur valeur nominale et sans limitation dans le temps.

2 La provision pour réserves monétaires est alimentée dans le cadre de l'affectation du bénéfice. L'augmentation d'environ 11,6 milliards de francs correspond au montant attribué au titre de l'exercice 2024.

3 La réserve pour distributions futures ne varie qu'une fois par an, dans le cadre de l'affectation du bénéfice.

Annonce événementielle au sens de l’art. 53 RC

Tableau condensé de variation des fonds propres

En millions de francs

	Du 01.01.2025 au 30.09.2025	Du 01.01.2024 au 30.09.2024
Fonds propres en début de période ¹	143 313,0	62 583,9
Versement d'un dividende aux actionnaires	– 1,5	–
Distribution à la Confédération et aux cantons	– 3 000,0	–
Résultat intermédiaire	12 627,6	62 477,1
Fonds propres en fin de période	152 939,1	125 061,0

1 Les fonds propres en début de période se composent du capital, de la provision pour réserves monétaires, de la réserve pour distributions futures et du résultat annuel.

Cours de conversion et prix de l’or

	30.09.2025 En francs	31.12.2024 En francs	2025 Variation En %	30.09.2024 En francs	31.12.2023 En francs	2024 Variation En %
1 EUR	0,9354	0,9386	– 0,3	0,9431	0,9276	+ 1,7
1 USD	0,7972	0,9045	– 11,9	0,8442	0,8382	+ 0,7
100 JPY	0,5392	0,5770	– 6,6	0,5900	0,5923	– 0,4
1 GBP	1,0716	1,1333	– 5,4	1,1302	1,0674	+ 5,9
1 CAD	0,5731	0,6289	– 8,9	0,6252	0,6338	– 1,4
1 kg d’or	98 023,88	76 010,51	+ 29,0	71 571,19	55 593,39	+ 28,7

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Annexe

Principes de comptabilisation et d'évaluation

La Banque nationale suisse est une société anonyme régie par une loi spéciale. Elle a deux sièges, l'un à Berne et l'autre à Zurich. Le présent rapport intermédiaire a été établi en conformité avec les dispositions de la loi sur la Banque nationale (LBN) et du code des obligations (CO), ainsi qu'avec les principes d'établissement des comptes figurant dans l'annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2024. Il donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'entreprise. Les principes d'établissement des comptes suivent les Swiss GAAP RPC (recommandations relatives à la présentation des comptes), sauf si une disposition dérogatoire a été définie. Ils s'en écartent lorsque ces recommandations entrent en contradiction avec la LBN ou lorsqu'il s'agit de tenir compte de la nature particulière de la Banque nationale. Ainsi, en dérogation aux Swiss GAAP RPC, la Banque nationale ne dresse pas de tableau des flux de trésorerie. La structure et la dénomination des postes du bilan et du compte de résultat prennent en considération les particularités de l'activité de banque centrale.

Par rapport aux comptes annuels clos au 31 décembre 2024, les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont subi aucune modification.

Le rapport intermédiaire de la Banque nationale suisse au 30 septembre 2025 est établi selon la Swiss GAAP RPC 31; certaines informations sont présentées sous forme condensée.

La Swiss GAAP RPC 31 requiert l'indication du résultat par action. Cette information n'étant pas pertinente pour la Banque nationale au regard des dispositions légales spéciales qui la régissent, le résultat par action n'est pas mentionné. C'est la LBN qui définit les droits des actionnaires de la Banque. Le dividende versé y est notamment limité à 6% au plus du capital (soit au maximum 15 francs par action d'une valeur nominale de 250 francs). Le solde du bénéfice distribuable revient ensuite pour un tiers à la Confédération et pour deux tiers aux cantons.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Informations complémentaires sur le bilan et le compte de résultat

Chiffre 1: Résultat sur les positions en monnaies étrangères

Ventilation selon la provenance, en millions de francs

	Du 01.01.2025 au 30.09.2025	Du 01.01.2024 au 30.09.2024	Variation
Placements de devises	- 8 873,0	52 289,7	- 61 162,7
Position de réserve au FMI	- 75,8	53,7	- 129,5
Moyens de paiement internationaux	- 29,6	22,9	- 52,5
Crédits d'aide monétaire	- 70,4	18,2	- 88,6
Total	- 9 048,9	52 384,5	- 61 433,4

Ventilation selon le type, en millions de francs

	Du 01.01.2025 au 30.09.2025	Du 01.01.2024 au 30.09.2024	Variation
Produit des intérêts	9 431,9	8 309,6	+ 1 122,3
Gains/pertes de cours sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt	3 150,6	6 683,8	- 3 533,2
Charges d'intérêts	- 731,2	- 750,3	+ 19,1
Produit des dividendes	2 319,2	2 406,4	- 87,2
Gains/pertes de cours sur les titres de participation et les instruments de participation	23 119,1	27 855,5	- 4 736,4
Gains/pertes de change	- 46 317,1	7 903,3	- 54 220,4
Frais de gestion, droits de garde et autres frais	- 21,3	- 23,7	+ 2,4
Total	- 9 048,9	52 384,5	- 61 433,4

Annnonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Chiffre 2: Résultat sur les positions en francs

Ventilation selon la provenance, en millions de francs

	Du 01.01.2025 au 30.09.2025	Du 01.01.2024 au 30.09.2024	Variation
Comptes de virement	- 650,8	- 4 972,3	+ 4 321,5
Titres en francs	7,5	149,7	- 142,2
Pensions de titres visant à injecter des liquidités en francs	-	-	-
Pensions de titres visant à résorber des liquidités en francs	- 128,9	- 760,9	+ 632,0
Prêts gagés	2,4	237,8	- 235,4
Engagements envers la Confédération	- 21,8	- 194,3	+ 172,5
Propres titres de créance	- 80,0	- 671,0	+ 591,0
Autres positions en francs	- 3,7	- 4,2	+ 0,5
Total	- 875,3	- 6 215,1	+ 5 339,8

Ventilation selon le type, en millions de francs

	Du 01.01.2025 au 30.09.2025	Du 01.01.2024 au 30.09.2024	Variation
Produit des intérêts	33,1	268,1	- 235,0
Gains/pertes de cours sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt	- 10,3	130,8	- 141,1
Charges d'intérêts	- 885,2	- 6 602,7	+ 5 717,5
Frais de négoce, droits de garde et autres frais	- 12,9	- 11,4	- 1,5
Total	- 875,3	- 6 215,1	+ 5 339,8